

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 2 (1888)

Rubrik: Nouveautés héraldiques, à la librairie A. G. Berthoud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Documents pour servir à l'histoire des couleurs du Canton de Neuchâtel.



Fig. 249.

L'assemblée constituante avait décidé que l'huissier neuchâtelois porterait un manteau parti de rouge et de blanc, avec col vert; nous avons représenté ainsi, il y a deux mois les couleurs de ce manteau, qui, en réalité offre un écartelé au lieu d'un parti: collet rouge et blanc, robe blanche et rouge, col vert sur le tout. Nous n'avons qu'à constater une chose: la loi n'a pas été observée lorsqu'il s'est agi de la confection du manteau actuel.

Suisses à l'étranger.

Une de nos lectrices nous communique la pièce suivante qui lui a été renvoyée à l'étranger, mais dont elle n'a pu retrouver la date:

"Le Club suisse à Londres a souvent exprimé le désir de posséder un drapeau qui, à l'occasion des fêtes spéciales, servirait à décorer le local des réunions."

"Quoique les moyens du Club eussent permis cet achat il y a longtemps, les Suisses aimeraient donner à leurs soeurs-compatriotes une occasion de prouver leurs sentiments patriotiques en présentant elles-mêmes un drapeau au Club Suisse.... etc.

Suivent les signatures des donatrices.

Nouveautés héraldiques,
à la Librairie A. G. Berthoud

Rue Neuve des Poteaux,

Neuchâtel — Suisse.

Tableau généalogique et héraldique de la Maison de Neuchâtel,
Chromolithographie rehaussée d'or et d'argent, par Jean Grellet,

f. 10-

Les Armoiries de la Ville de Neuchâtel, illustr.

f. 2,50-

Les Armoiries des Communes neuchâteloises,

f. 0,50.

ou Rédaction des Archives héraldiques, Rue de la Gare 15.